REPORTING

Communication Publicitaire

31/03/2024

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (Source: Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 121,82 (EUR)
Date de VL et d'actif géré: 28/03/2024
Actif géré: 169,67 (millions EUR)
Code ISIN: FR0013466463
Indice de référence: Aucun
Notation Morningstar "Overall" ©: 3

EUR FLEXIBLE ALLOCATION - GLOBAL

Date de notation : 29/02/2024

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion vise à obtenir un rendement positif quelles que soient les configurations de marché à moyen terme (4 ans minimum) grâce à une approche de gestion discrétionnaire et flexible en exposant le FCP à divers marchés. Le FCP est géré selon une approche responsable et dont l'objectif cibel d'empreinte carbone est d'être en permanence à un niveau inférieur a minima de 20% par rapport à l'univers d'investissement représenté par l'indice composite 50% Barclays Euro Corporate IG et 50% MSCI ACWI avant compensation.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	-	10/03/2020
Portefeuille	4,98%	1,53%	4,98%	9,44%	5,78%	-	21,82%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	6,28%	-9,72%	6,00%	-	-

^{*} Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faibl

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP)

Date de création de la classe : 10/03/2020

Eligibilité : Assurance-vie

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Souscription minimum: 1ère / suivantes : 1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (maximum) : 5,00% Frais courants : 1,16% (prélevés) Frais de sortie (maximum) : 0,00%

Durée minimum d'investissement recommandée : 4 ans

Commission de surperformance : Oui

Volatilité (Source : Fund Admin)

 1 an
 3 ans
 5 ans

 Volatilité du portefeuille
 5,18%
 5,51%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.













EQUIPE DE GESTION



Malik Haddouk

Responsable de l'équipe Multi-Asset,



Esther Dreyfuss

Gérant de portefeuille



Julien Levy Kern

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Au premier trimestre 2024, le MSCI World a affiché une progression de +11.68%, soit le meilleur rendement du premier trimestre (année civile) depuis le T1 2019. Les orientations favorables des principales banques centrales sur d'éventuelles baisses de taux plus tard dans l'année, les fortes publications de données macroéconomiques et la frénésie continue de l'intelligence artificielle ont été les thèmes dominants qui ont conduit le marché au premier trimestre 2024. Par conséquent, le rallye du marché a été principalement alimenté par les marchés à forte composante technologique : Taïwan, les Pays-Bas et les États-Unis ont tous progressé de plus de 10 % au 1er trimestre 2024. Si l'on examine les performances mensuelles, l'un des principaux catalyseurs pour les actifs à risque en mars a été les déclarations optimistes des principales banques centrales dans le monde. En conséquence, l'assouplissement des attentes monétaire a fait grimper les actions mondiales de 3,3 % en mars.

Alors que l'Europe (+4,5 %) et quelques marchés asiatiques tels que Taïwan, la Corée du Sud, le Japon et Singapour ont surperformé, les États-Unis (+3,1 %) ont légèrement sousperformé en mars. Sur le plan sectoriel, les performances des actions en mars ont été tirées par les secteurs liés aux matières premières, à savoir l'énergie et les matériaux de base, qui ont tous deux progressé de plus de 6 % le mois dernier. L'or a également beaucoup progressé. Il convient de mentionner que l'indice Bloomberg Matières premières a augmenté de 3,3 % et que le Brent a progressé de 4,3 % le mois dernier. Ailleurs, les secteurs cycliques et les secteurs « value », tels que l'immobilier, la finance et l'industrie, ont également surperformé. En revanche, les secteurs de la consommation (discrétionnaire et de base) et de la santé ont sous-performé l'indice mondial en mars.

Sur les marchés obligataires, la poursuite du recul de l'inflation en Zone Euro permettant à la BCE d'être plus optimiste sur ses prévisions a entrainé une hausse de la probabilité d'une baisse des taux en juin. Dans ce contexte, les taux 10 ans allemands ont baissé de 10bp sur le mois à 2.3%. La Banque Nationale de Suisse, souvent précurseur en la matière, a d'ailleurs été la première des grandes banques centrales à enclencher la baisse des taux le 21 mars . Outre-Atlantique, malgré le recul de l'inflation sous-jacente, la croissance très robuste a rassuré la FED la confortant dans l'idée qu'il n'était pas urgent de baisser les taux. Le 10 ans US termine le mois de mars à 4.2% (-5bp) . A l'inverse: la Banque du Japon, a relevé ses taux pour la première fois en 17 ans, tout en supprimant le contrôle de la courbe des taux. Toutefois, cette décision était largement attendue et anticipée, de sorte que le marché n'a pas réagi de manière significative.

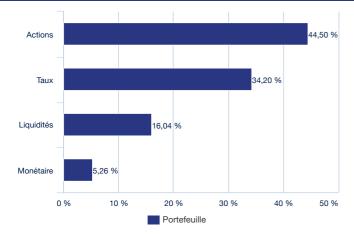
Sur le marché du crédit en Europe, ce mois s'inscrit dans la continuité du début d'année, les spreads de crédit continuant à se resserrer, se rapprochant des plus bas niveaux de 2021. L'ensemble des secteurs ont surperformé, mais le secteur des financières est en tête. Le mois de mars a encore battu des records en termes de volumes d'émission, avec 71 milliards d'euros de nouvelles émissions, principalement sur le marché Investment Grade. De même, le marché « High-Yield » a connu le mois le plus actif de ces trois dernières années avec +14,5 milliards d'euros de nouvelles émissions après deux années calmes en 2022 et 2023.

Ce mois-ci , nous sommes restés exposés autour des 45% sur le marché action en remontant légèrement le poids du marché européen et diminuant l'exposition US par le biais d'option de couverture sur le S&P500 .

Sur la partie taux, nous avons profité du primaire notamment high yield pour allonger un peu la maturité des obligations.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille ³
MICROSOFT CORP	3,07%
LYX S&P EZ LM PA ETF(PAR)	2,72%
NVIDIA CORP	2,66%
APPLE INC	1,87%
ABBVIE INC	1,68%
MASTERCARD INC-CL A	1,52%
MERCK & CO. INC.	1,48%
S&P GLOBAL INC	1,48%
AM MSCI WRLD CLIM TRANS CTB-OEC	1,45%
TJX COMPANIES INC	1,34%

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	1,49
Nombre de lignes	292

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence









Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf









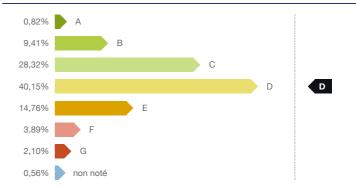
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille
Environnement	С
Social	С
Gouvernance	D
Note Globale	С
Couverture de l'analyse ESG	
Nombre d'émetteurs	203
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Label ISR



Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entitiés publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail... o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.





Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

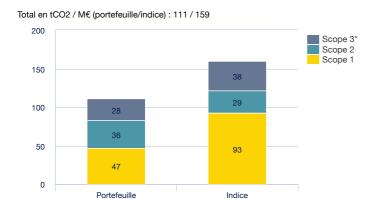


En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,67% 97,86%

Social²

Mixité des Managers

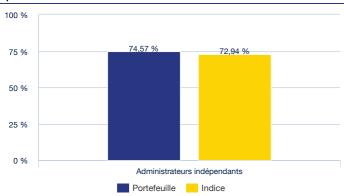


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 94,89% 89,24%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration

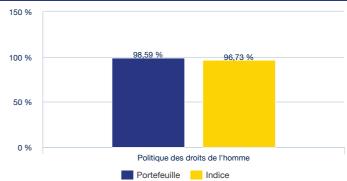


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97.15% 95.62%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 97.15% 95.89%

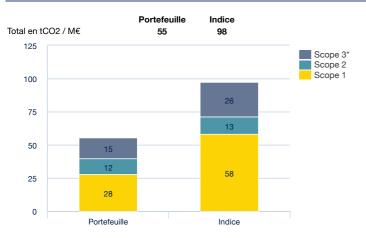
Sources et définitions

- 1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2. Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur. Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.
- 2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes occupant un poste avec des responsabilités managériales comparé au nombre total de responsables de la société. S'il existe une répartition par catégorie tels que responsable dirigeants, stratégiques, opérationnels, juniors, alors le pourcentage de femmes responsables opérationnels est pris en compte. Fournisseur de données : Refinitiv



Empreinte Carbone du Portefeuille

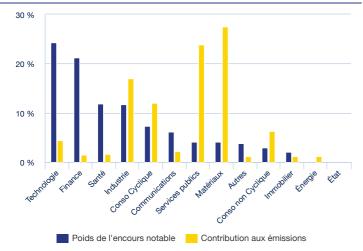
Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone



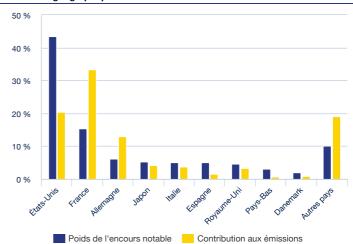
Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone 1

	Portefeuille
Poids de l'encours Noté/Total	96,43%
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	99,67%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille
Nombre total d'émetteurs	1460
Nombre d'émetteurs d'obligations vertes	26
Poids des Green bonds	4.12%



Sources et définitions

Les données sur émissions carbones sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3: L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3: les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.







Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.